

DEMANDE DE VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE

en vue de l'obtention d'un diplôme ou certificat
délivré au nom des ministres chargés de la santé ou de l'action sociale

LIVRET DE RECEVABILITÉ

LIVRET 1

Décret 2002-615 du 26 avril 2002

à remplir par le candidat

INTITULÉ PRÉCIS DU DIPLÔME OU CERTIFICAT POUR LEQUEL LA DEMANDE EST FAITE

Mme Mlle M.

Rubrique n° 1 - Informations vous concernant

(écrivez en MAJUSCULES très lisibles)

Nom de naissance _____
 Nom d'épouse ou d'usage _____
 Premier prénom _____
 Autres prénoms _____
 Date de naissance : [][] / [][] / [][][][] Nationalité : Française Ressortissant européen Autre
 Commune de naissance : _____ Départ. de naissance : [][] ou Pays : _____
 Adresse : _____

 Code postal : _____ Commune : _____
 Pays de résidence : _____
 Tél. domicile : [][][][] - [][][][] - [][][][] Tél. travail : [][][][] - [][][][] - [][][][] Tél. mobile : [][][][] - [][][][] - [][][][]

Dernier emploi occupé : _____

Votre situation actuelle *Ces données seront utilisées à des fins statistiques*

En situation d'emploi : CDI CDD ou Intérim Travailleur indépendant, artisan, profession libérale
 Contrat aidé : CIE, CI-RMA, CAE, contrat d'avenir, contrat en alternance, contrat jeune en entreprise, contrat emploi jeune

En situation d'inactivité

En recherche d'emploi : Inscrit à l'ANPE ? Non Oui, depuis : < 1 an 1 an à < 2 ans
 2 ans à < 3 ans 3 ans et plus

Etes-vous indemnisé par l'assurance chômage (ARE) ? Non Oui

Etes-vous allocataire ? du RMI de l'API de l'ASS de l'AAH de l'AI de l'allocation veuvage

Etes-vous reconnu travailleur handicapé ? Non Oui

Votre niveau de formation *Ces données seront utilisées à des fins statistiques*

Dernière classe suivie :

Primaire ou 6^e, 5^e, 4^e du collège
 3^e ou 1^{ère} année de CAP ou BEP
 2nde, 1^{ère} année de l'enseignement général ou dernière année de CAP ou de BEP
 Terminale
 1^{ère} ou 2^e année de DEUG, DUT, BTS ou équivalent
 2^e ou 3^e cycle de l'enseignement supérieur ou équivalent

Diplôme général le plus élevé obtenu :

Aucun diplôme
 Certificat d'étude primaire (CEP)
 Brevet des collèges (BEPC) ou équivalent
 CAP ou BEP ou équivalent
 Baccalauréat ou équivalent
 DEUG, DUT, BTS ou autre diplôme de niveau Bac + 2
 Diplôme de niveau BAC + 3 ou plus

Diplômes français sanitaires ou sociaux déjà obtenus :

CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

Dossier reçu le : [][] / [][] / [][][][] Dossier complet le : [][] / [][] / [][][][]
 N° identifiant : [][][][] - [][][][] - [][][][] - [][][][] Code du diplôme : [][][][] CSP du dernier emploi occupé : [][]
région année mois n° d'ordre

Décision de recevabilité de la DRASS favorable défavorable **Date de décision** : [][] / [][] / [][][][]

RUBRIQUE N° 2 : Informations concernant l'expérience professionnelle en rapport avec le diplôme ou le certificat visé

(en commençant par la plus récente)

1 Emploi ou fonction bénévoles occupée	2 Nom et lieu de l'entreprise (ou autre structure) dans laquelle les activités ont été exercées	3 Secteur d'activité de l'entreprise ou de la structure	4 Statut dans cet emploi 1 : salarié 2 : bénévole 3 : travailleur indépendant, artisan, profession libérale	5 Temps de travail 1 : temps complet 2 : temps partiel (indiquer le nombre d'heures effectuées par mois)	6 Périodes d'emploi		7 Principales activités exercées en rapport avec le titre professionnel visé
					Date de début	Date de fin	
Exemple : Aide à domicile	Association « Repotel » Alençon/Orme	Social, prise en charge à domicile	1	2 20 h par mois	0 1 0 3 9 9	3 0 0 6 0 2	Assistante à domicile auprès de 3 personnes âgées et 2 personnes handicapées : toilette, courses, ménage, repas

RUBRIQUE N°3 : Pièces à joindre obligatoirement à votre demande

1. Pour justifier de votre identité, vous fournissez :

- une photocopie recto verso de votre carte d'identité
- ou une photocopie de votre passeport
- ou une photocopie de votre titre de séjour en cours de validité

2. Pour justifier de chacune de vos activités :

Pour vos activités salariées, vous fournissez :

- soit une attestation signée de votre employeur (modèle joint dans le document annexe)
- soit vos bulletins de salaire (les bulletins récapitulatifs annuels suffisent) si vous ne pouvez pas ou si vous ne souhaitez pas demander d'attestation à votre employeur.
- vous pouvez joindre un relevé de carrière (demandé à la CNAV des travailleurs salariés pour Paris et sa région et à la CRAM pour la province) en complément ou à la place.

Pour vos activités bénévoles, vous fournissez :

- une attestation signée par deux responsables de l'association dans laquelle vous avez exercé ayant pouvoir de signature (modèle joint dans le document annexe).
- Cette attestation est obligatoire pour que vos activités bénévoles soient prises en compte.

Pour vos activités non salariés (libérales), vous fournissez :

- l'inscription auprès des organismes habilités et les justificatifs de la durée de cette inscription (registre du commerce et des sociétés, registre des métiers, URSSAF ou tout autre document pouvant attester de votre activité professionnelle indépendante).

RUBRIQUE N°4 : Déclaration sur l'honneur

Cette déclaration est à remplir obligatoirement pour que votre dossier soit recevable

Déclaration sur l'honneur

Je soussigné(e),

déclare sur l'honneur que toutes les informations fournies sont exactes et que la présente candidature à la validation des acquis de l'expérience en vue de l'obtention du

.....
..... (diplôme visé)

constitue l'unique demande pour ce diplôme pour la même année civile.

Je m'engage également à ne pas présenter plus de trois candidatures à la validation des acquis de l'expérience pour des diplômes, certificats ou titres différents durant la présente année civile.

Fait à

Signature du candidat

le

La loi punit quiconque se rend coupable de fausses déclarations :

« Constitue un faux toute altération frauduleuse de la vérité, de nature à causer un préjudice et accomplie par quelque moyen que ce soit, dans un écrit ou tout autre support d'expression de la pensée qui a pour objet ou qui peut avoir pour effet d'établir la preuve d'un droit ou d'un fait ayant des conséquences juridiques ».

Le faux et l'usage de faux sont punis de trois ans d'emprisonnement et de 45 000 euros d'amende (*code pénal, art.441-1*).

Le fait de se faire délivrer indûment par une administration publique ou par un organisme chargé d'une mission de service public, par quelque moyen frauduleux que ce soit, un document destiné à constater un droit, une identité ou une qualité ou à accorder une autorisation, est puni de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 euros d'amende » (*code pénal art.441-6*).